**Visite d’échange d’expériences à l’Agence de Réhabilitation et de Rénovation Urbaine de Tunis (ARRU) et ses partenaires**

***Du 09 au 13 Avril 2019***

Dans le cadre d’échange d’expériences entre l’Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et la Réhabilitation des Bâtiments Menaçant Ruine (ANRUR) et l’Agence de Réhabilitation et de Rénovation Urbaine de Tunis (ARRU) et ses partenaires, une visite a été effectuée par la délégation marocaine de l’ANRUR, du 09 au 13 avril 2019.

Cette mission a porté sur la visite des organismes suivants :

* L’Agence de Réhabilitation et de Rénovation Urbaine de Tunis(ARRU) ;
* La Société Nationale Immobilière de Tunisie (SNIT) ;
* L’Association de Sauvegarde de la Médina de Tunis (ASM) ;
* La Fédération Nationale des Villes Tunisiennes (FNVT) ;
* La Société « Arije El Médina » dans la ville de Sfax ;

Cette visite avait pour objectif de découvrir l’opérationnalité de ces différents organismes, ainsi que leur expérience et expertise en matière d’intervention sur les tissus fragilisés et anciens, notamment  :

* La stratégie d’intervention mise en place ;
* L’organisation administrative et fonctionnelle de l’ARRU ;
* Les programmes et projets d’intervention mis en place ;
* Les acteurs impliqués dans la réhabilitation et la rénovation urbaine ;
* Les coopérations et partenariats développés ;
* Le contexte social, institutionnel et juridique ;
* Les mécanismes et modes de financement utilisés ;
* Les mécanismes de suivi et d’évaluation, SI, SIG… ;

L’ensemble des rencontres ont fait l’objet de présentation de l’ANRUR et des programmes menés au Maroc en matière de requalification et de réhabilitation des Médinas, et de l’intervention dans les bâtiments menaçant ruine, ce qui a suscité l’intérêt des partenaires tunisiens, qui ont considéré que le Maroc est en avance dans ce domaine et que les orientations royales constituent un réel socle catalyseur de sauvegarde du patrimoine civilisationnel.

**La délégation de l’ANRUR a également échangé avec des personnes ressources en la matière qui ont formulé leurs suggestions pour l’opérationnalisation de l’Agence :**

* Faire adhérer les acteurs locaux et veiller à ce que les projets soient portés politiquement pour assurer leur réussite ;
* Déterminer la faisabilité des opérations en amont des projets, notamment en lançant des études de faisabilité afin d’avoir une visibilité sur l’adhésion des acteurs, l’implication des habitants, les contraintes techniques et financières… ;
* Apurer le foncier avant d’intervenir sur tout territoire afin de mieux fluidifier la mise en œuvre du projet de rénovation urbaine ;
* Tisser des liens forts entre l’Agence et les habitants des territoires à traiter, notamment en gagnant leur confiance et leur adhésion ;
* Préparer des projets avec des fiches d’actions et montages financiers et consulter des bailleurs de fonds nationaux et internationaux (Banque Mondiale, l’UE, la BEI, la GIZ, l’AFD, le FADES, l’USAID, etc) ;
* Lancer simultanément des opérations préventives et curatives relatives aux bâtiments menaçant ruine ;
* Doter l’Agence des compétences nécessaires et externaliser certaines de ses actions pour mieux assurer le suivi des opérations ;
* Former le personnel de l’Agence sur différents aspects : volet technique, juridique, sociologique, développement durable, etc;
* Former les architectes, les BET, les entreprises et les sociétés de construction afin de les adapter aux attentes de l’Agence, notamment en ce qui concerne l’intervention sur les tissus anciens et l’utilisation des procédés et matériaux traditionnels.

***Visite de « la maison laboratoire de Mahdia »***